

L'exploitation du gaz de schiste en Algérie et « la main de l'étranger »

Hocine Malti, Mars 2015

Voilà maintenant près de 3 mois que la population d'In Salah clame, journallement et en masse, son droit à la vie. Jamais mouvement citoyen algérien n'avait manifesté de manière aussi pacifique et aussi longuement son rejet d'une décision du pouvoir, lequel demeure autiste face à cette demande. Ces images de femmes et d'hommes, qui ne disposent que de pancartes et de leurs voix pour exprimer leur opposition à l'exploitation du gaz de schiste quasiment aux portes de leur ville par une technique mortifère pour eux, mais aussi pour la faune et la flore qui les entourent, ces images sont les mêmes que celles des citoyens argentins, polonais ou américains que l'on a vus exiger ce même droit de leurs propres autorités gouvernementales. Cette tentative de passage en force par le pouvoir n'est pas sans rappeler l'autre situation qu'a connue l'Algérie durant les premières années qui ont suivi l'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika, celle de la loi sur les hydrocarbures, dont je voudrais rappeler ici les faits saillants.

2000-2006, la saga de la loi sur les hydrocarbures

C'était il y a 15 ans. Dès sa nomination au poste de ministre de l'énergie, Chakib Khelil, ami d'enfance du président confiait, par le biais de la Banque mondiale, à un autre de ses amis et patron du bureau d'études new-yorkais Pleasant and Associates, l'élaboration d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures. Le texte de cette nouvelle législation était la mise en application en Algérie de la doctrine en la matière des États-Unis d'Amérique que l'administration de George W. Bush venait tout juste de mettre en forme. En ma qualité d'ancien cadre supérieur de l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, ayant participé de très près à la nationalisation du 24 février 1971, je ne pouvais accepter que soit ainsi bradée l'indépendance économique du pays que nous avons arrachée à cette date. La guerre de libération avait duré plusieurs années de plus en raison de la découverte de pétrole à Édjel en 1956 et avait de ce fait entraîné des milliers de morts supplémentaires, parce que la puissance coloniale voulait garder « français » le Sahara et les ressources qu'il recélait à défaut de garder l'Algérie « française ». J'avais alors considéré que c'était trahir la mémoire de ces martyrs qui avaient donné leurs vies afin que soit préservée l'unité territoriale de l'Algérie, et qu'il était donc inacceptable de voir l'État algérien renoncer aussi allègrement à cet attribut régalien sur ses ressources naturelles. Ceci m'avait amené à interpeler publiquement Abdelaziz Bouteflika par une lettre ouverte que je lui ai adressée en mars 2005, dans laquelle j'avais attiré son attention sur l'inexactitude des arguments que lui avait avancés son ministre pour justifier les « bienfaits » qu'apporterait cette loi à l'Algérie et l'avais exhorté de ne pas la promulguer. Je m'étais, notamment, élevé contre la principale disposition de ladite loi qui permettait le transfert aux entreprises pétrolières étrangères du pouvoir de décision sur la politique d'exploitation des richesses en hydrocarbures de notre pays. J'avais également dit dans cette lettre que la mise en vigueur d'une telle loi par l'Algérie pourrait entraîner d'autres pays de l'OPEP à suivre le même chemin, et par conséquent les amener à céder aux multinationales pétrolières le contrôle de la production, après leur avoir concédé celui des prix. Sous couvert de promotion de l'investissement et de protection de l'intérêt général, cette loi était en réalité un retour au système des concessions des années 1950. Je n'étais pas seul à défendre une telle position penser; je ne faisais, à vrai dire, que clamer tout haut ce que ressentait la grande majorité des Algériens.

Le président algérien n'avait cependant pas tenu compte de l'avis de son peuple et l'avez faite entériner, en avril 2005, par un parlement croupion. Afin de justifier son changement de position, par rapport à ce qu'elle était à la veille de sa réélection pour un deuxième mandat une année auparavant, Abdelaziz Bouteflika nous avait dit que « la nouvelle superpuissance mondiale le voulait et

que quiconque ne se soumettait pas à sa volonté risquait de connaître le sort de l'Irak ». Il avait également évoqué, le 23 février de cette même année 2005, devant des délégués africains hébétés présents à une conférence panafricaine à Alger, la nécessité de se soumettre aux nouvelles conditions de la superpuissance américaine. Hébétés, ces délégués l'étaient effectivement car ils n'avaient pas connaissance que leurs pays avaient fait l'objet d'une quelconque menace. Souvenons-nous enfin, qu'il avait déclaré, d'un air contrit, ce même 23 février, devant les militants de l'UGTA que, « s'il est une personne qui se sent malheureuse en adoptant ces nouvelles dispositions, c'est l'être faible qui vous fait face ! » Tout cela n'était en réalité que mise en scène pour céder le contrôle des hydrocarbures algériens aux pétroliers texans de la Maison Blanche en contrepartie de leurs protection et soutien au régime. Du fait des tensions internes au pouvoir et grâce à l'intervention du grand ami de l'Algérie, le président vénézuélien Hugo Chavez, Abdelaziz Bouteflika finissait par annuler, en juillet 2006, toutes les dispositions controversées de cette loi sans que les F-16 américains ne viennent voler au-dessus de nos têtes.

Je voudrais également rappeler ici que le soutien des Etats-Unis dont avait alors bénéficié le président de la République s'était exprimé de plusieurs façons. En septembre 2002, le secrétaire d'État au Commerce américain, Samuel W. Bodman, déclarait lors d'une conférence de presse à Alger : « L'ouverture du secteur énergétique algérien au capital étranger, aux entreprises pétrolières américaines en particulier, ouvrirait des perspectives de coopération plus importantes, y compris dans le domaine de la technologie militaire et de la défense. » Spencer Abraham, secrétaire d'État à l'Énergie dans l'administration de George W. Bush de janvier 2001 à février 2005 avait lui fortement soutenu Chakib Khelil dans l'élaboration de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, tandis que William Richardson, qui avait occupé le même poste sous la présidence de Bill Clinton, d'août 1998 à janvier 2001, l'avait assisté dans le choix des firmes américaines qui mirent au point cette loi.

2015, remake du même scénario pour le gaz de schiste

Nous voici en 2015 et que constatons-nous? Que l'Histoire bégaye et que visiblement Bouteflika n'a tiré aucune leçon de cet épisode qui aurait pu être dramatique pour le pays et la nation. Sauf qu'aujourd'hui c'est un crime autrement plus grave que le pouvoir algérien s'apprête à commettre contre son propre peuple, toutes générations confondues.

Tout comme en 2005, un parlement croupion a adopté une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui autorise l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Passant de la parole aux actes, la compagnie nationale des pétroles Sonatrach a procédé au forage de deux puits (c'est du moins le nombre que l'on nous a annoncé) dans la région d'In Salah, destinés à la production de ce gaz.

Tout comme en 2005, différents membres du régime n'ont cessé de nous proclamer les « bienfaits » que tirerait l'Algérie de l'exploitation de ce gaz. Le président de la République nous a dit que c'était là « un don de Dieu qu'il nous appartient d'exploiter pour le développement du pays »; pour nous rassurer, il a rajouté que cela se ferait « dans le strict respect de l'environnement et de toutes les précautions sanitaires ». Il suffit cependant de voir les nombreuses photos et vidéos, disponibles sur internet, des sites des forages, réalisés ou en cours à une trentaine de kilomètres de la ville d'In Salah, pour constater les graves dégâts déjà causés à la nature. Les bourbiers, les eaux usées et les produits chimiques en tous genres stockés à l'air libre sans aucune protection particulière, menacent directement la couche d'eau artésienne, située à une cinquantaine de mètres de profondeur, que la population utilise pour ses besoins personnels, pour les animaux qu'elle élève et pour l'irrigation des cultures vivrières qu'elle cultive. La pollution de cette nappe d'eau n'est rien d'autre que la mort programmée de cette population et de son environnement. Encore qu'on n'en est là qu'aux prémises de la campagne de forage qu'il y aurait lieu de réaliser pour produire les grandes quantités de gaz qui permettraient de démultiplier les profits des multinationales pétrolières. Les milliers de puits qui seront forés pollueront toutes les nappes d'eau de toutes les villes et oasis sahariennes, tandis que les populations locales auront le choix entre la disparition ou l'exil. Quant aux immenses réserves d'eau de la couche albiennne présente à travers tout le Sahara, elles subiront des dommages

irréversibles les rendant inutilisables à jamais. C'est pourquoi je conseillerais au président de la République de lire avec la plus grande attention l'excellent argumentaire, établi par d'éminents spécialistes algériens, joint à la demande de moratoire qui lui a été présentée par la société civile de la ville d'In Salah. Il y découvrira tous les dégâts que cause la fracturation hydraulique à l'homme et à son environnement, qu'il s'agisse de la contamination de l'eau, de l'air ou de l'occupation spatiale; tout comme il y trouvera listés les produits chimiques aux effets néfastes irréversibles sur la santé des populations locales. Il constatera également à la lecture de ce document, que les milliards de dollars que rapporterait l'exploitation de ce gaz à l'Algérie qu'on lui a fait miroiter, ne sont qu'un mirage. J'espère qu'après cette lecture, il prendra la sage décision de demander au parlement d'annuler l'autorisation d'utiliser une technique qui a semé la mort partout où l'on y a eu recours.

De son côté, le premier ministre nous a déclaré tout d'abord que l'exploitation n'était pas prévue pour l'immédiat, comme si le fait de reporter à plus tard la catastrophe la rendait plus acceptable, avant de rajouter que les produits chimiques utilisés lors de la fracturation hydraulique n'étaient pas plus nocifs que ceux dont est imbibée une couche bébé! Il n'hésitait pas non plus à faire appel aux sentiments religieux du peuple, disant que c'était haram de ne pas tirer profit de cette ressource. Le ministre de l'énergie y est allé lui aussi de son couplet vantant tout le « bénéfique » que tirerait l'Algérie de l'exploitation du gaz de schiste. Un tel degré d'irresponsabilité et de mépris pour le peuple affichés à In Salah même, ont été l'étincelle qui a provoqué la colère des habitants de la ville; une colère qu'ils expriment dignement depuis plus de deux mois, de la manière la plus pacifique qui soit et qui recueille l'admiration et le soutien du monde entier.

Tout comme en 2005, les Américains ont sauté au secours du régime afin de l'aider à faire accepter par les Algériens une technique d'exploitation rejetée par tous les peuples de la planète et que seuls soutiennent les multinationales pétrolières et leurs lobbys. Tout comme en 2005, quand les pétroliers américains avaient recommandé à Chakib Khelil de mener une campagne d'explication de ce qui n'était encore qu'un avant-projet de loi sur les hydrocarbures, cette fois-ci ils ont dépêché à Alger un « expert indépendant », Mr. Thomas Murphy, directeur du centre de recherche Penn State Marcellus Center of Outreach and Research, pour y prêcher la « bonne parole ». Afin de faire avaler plus facilement la pilule par l'opinion publique, Mr. Murphy a été présenté comme invité de l'Institut algérien du pétrole (IAP), venu présenter une communication scientifique. Lors de son intervention, il a expliqué aux cadres de la Sonatrach qu'il n'y avait aucune raison de ne pas développer le gaz de schiste en Algérie, mais qu'il fallait juste assurer la transparence de l'information. A noter que le centre que dirige cet « expert » est financé par un groupement de 300 entreprises qui interviennent toutes à un titre ou à un autre dans l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste sur le gisement Marcellus, en Pennsylvanie. C'est dire le degré d'indépendance de Mr. Murphy.

Toujours dans l'optique du soutien au pouvoir, les politiques américains ont intervenu dans le débat algéro-algérien sur le gaz de schiste, tout comme ils l'avaient fait en 2005 pour la loi sur les hydrocarbures. En visite en Algérie début mars, le sous-secrétaire d'État américain aux affaires économiques Charles Rivkin et sa collègue secrétaire d'État adjointe, chargée du Proche Orient et de l'Afrique du Nord Anne Pettersen, ont tenu une conférence de presse à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, au cours de laquelle Mr. Rivkin a abordé la question de l'exploitation du gaz de schiste. Tout en affirmant qu'il n'était pas là pour dire aux Algériens ce qu'il y avait lieu de faire, il a déclaré que son pays était disposé à leur fournir l'expertise et l'appui technologique nécessaires, dans le cas où l'Algérie venait à s'engager dans cette voie. Par delà la précaution de langage, il a cependant relevé que l'Algérie disposait de potentialités énormes dans ce domaine, tout comme il a beaucoup vanté les bienfaits du gaz de schiste dans son pays. « En ce qui nous concerne, le gaz de schiste a beaucoup apporté à la croissance économique des Etats-Unis, il a réduit la dépendance énergétique et a contribué à la baisse du chômage et à la création des emplois », a-t-il déclaré. Entre le peuple qui rejette l'option gaz de schiste et le pouvoir qui effectue un forcing effréné pour l'imposer, les Etats-Unis ont, à travers Mr Rivkin, choisi leur camp. Car, venant de la part d'un représentant officiel de la première puissance mondiale, de tels propos sont plus qu'une recommandation; c'est un ordre signifié à l'Algérie d'exploiter ce « don de Dieu ». Nous devrions donc continuer à faire appel aux services de Halliburton et autres entreprises américaines, comme nous le propose si aimable-

ment Mr. Rivkin, lesquelles factureront à prix d'or leur expertise, tout en profitant du laboratoire d'essais que représente pour elles le Sahara. Le sous-secrétaire d'État s'est cependant abstenu de mentionner qu'ils sont de plus en plus nombreux les états américains qui ont décidé d'interdire l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste sur leur territoire, tout comme il a « oublié » de dire que le nombre de citoyens, qui engagent des poursuites judiciaires contre les compagnies pétrolières actives dans ce domaine, est en augmentation permanente.

La grande nouveauté par rapport à 2005, c'est que cette fois-ci les Etats-Unis ne sont pas seuls à « suggérer » à l'Algérie la conduite à adopter pour ce qui est de l'exploitation du gaz de schiste. On se souvient qu'en décembre 2012 déjà, Laurent Fabius ministre français des affaires étrangères avait, à l'issue de sa visite à Alger, confié à des journalistes que la France et l'Algérie allaient prochainement signer un accord permettant des recherches françaises sur le territoire algérien dans ce domaine.

Lors d'une récente conférence à Alger, Mr. Francis Perrin, président de Stratégies et politiques énergétiques a déclaré qu'en raison de la crise ukrainienne des opportunités de vente de gaz à l'Europe s'offraient à L'Algérie. Celle-ci devrait, selon lui, « entamer un dialogue avec l'Europe en vue de négocier ses parts de marché à long terme. » Cependant, rajoutait-il, l'Union Européenne s'interroge si l'Algérie est en mesure d'honorer de nouveaux engagements vis-à-vis d'elle. Comment interpréter ce langage? Mr. Perrin semble être bien informé des intentions d'achat de gaz algérien par l'UE ainsi que des craintes qu'elle a quant à la fiabilité de l'Algérie. Il faut donc prendre très au sérieux ses affirmations. Pourquoi de telles craintes et comment les lever? Les milieux européens avec lesquels il s'est entretenu lui ont probablement dit ce que tout le monde dans les milieux pétroliers sait déjà, à savoir que l'Algérie aura dans un avenir pas très lointain de grosses difficultés à honorer les contrats en cours et qu'elle ne pourra donc pas prendre de nouveaux engagements. Par conséquent, « négocier ses parts de marché à long terme avec l'Europe », l'Algérie ne peut le faire que si elle décide d'exploiter des gisements de gaz de schiste. Alors, question : n'est-ce pas cela le véritable message que les Européens voulaient faire parvenir aux Algériens?

Revenons à ce que nous avait dit Abdelaziz Bouteflika déjà en 2005, « que tout pays qui ne se soumettrait pas à la volonté de la superpuissance mondiale subirait le sort de l'Irak ». Aujourd'hui, nous dit-il, l'Algérie est encore une fois menacée : c'est parce qu'elle veut « garantir sa sécurité économique » (comprendre en mettant en exploitation le gaz de schiste) qu'elle ferait l'objet de « tentatives internes et externes visant à la déstabiliser ». C'est bizarre cette « main de l'étranger » que nos dirigeants découvrent systématiquement chaque fois qu'ils font face à des difficultés. Même quand de paisibles citoyens, comme ces valeureux habitants d'In Salah défendent, de manière pacifique, leur droit à la vie, le pouvoir algérien y voit une menace étrangère. Les citoyens américains, argentins ou polonais qui rejettent tout autant cette technique mortifère pour eux et pour leur environnement, que veulent leur imposer les multinationales pétrolières, sont-ils également manipulés par une main étrangère? Si menace étrangère il y a, c'est bien celle des Haliburton, BP, Total ou autres auxquels nos dirigeants ouvrent grandement les portes du pays.

« Au pays de l'honneur et de la dignité ... »

Cette similitude entre les méthodes utilisées par le pouvoir algérien en 2005 et en 2015 pour imposer au peuple deux lois, abjectes toutes les deux, est plus que troublante. Ces « aides » qui nous avaient été alors proposées par les milieux pétroliers américains et qu'ils nous offrent à nouveau aujourd'hui, l'administration américaine qui vient se porter au secours du gouvernement algérien tout comme elle l'avait fait en 2005, l'insistance avec laquelle elle lui propose de nouveau son assistance dans son bras-de-fer avec le peuple, sont autant d'éléments qui ne devraient qu'augmenter l'inquiétude et la vigilance des Algériens. Car il est bien connu que les États n'ont pas de sentiments, ils n'ont que des intérêts et que, dans cette affaire, les intérêts des États-Unis sont à l'opposé de ceux de l'Algérie.

Honneur et dignité : ce sont là les termes qu'avait utilisés Abdelaziz Bouteflika, il y a quelques années, pour glorifier l'Algérie et dire aux citoyens combien ils devaient être fiers de leur pays. Il leur

avait également dit qu'ils devaient lever bien haut la tête afin d'exprimer cette fierté. Où sont passés aujourd'hui cet honneur, cette dignité, cette gloire et cette fierté ? Visiblement confiés aux bons soins des multinationales pétrolières. Où sont passés ces belles paroles qui sonnaient si bien dans les oreilles du peuple, quand on apprend par la bouche du ministre des affaires étrangères de l'ex-puissance occupante que son président et le nôtre sont sur le point de conclure un accord pour utiliser chez nous une technique d'exploitation du gaz de schiste interdite chez lui ? Où sont passés l'honneur et la dignité de nos dirigeants qui laissent ainsi le soin à un représentant de l'État français d'annoncer à leur peuple un événement d'une importance vitale pour la génération actuelle d'Algériens et pour celles à venir ? Ce n'étaient hélas que des paroles en l'air, qu'un leurre destiné à flatter l'ego de ce pauvre peuple, dont des centaines de milliers de ses enfants ont donné leurs vies au nom de la défense de ces valeurs.